

COMPTE RENDU DES ÉLUS FORCE OUVRIÈRE

Cette seconde Formation Spécialisée s'est tenue le 12 juin, après une réunion préparatoire le 5 juin, en présence de l'assistante de prévention.

Présidée par la Directrice des Finances Publiques, secondée par son chef de pôle Gestion des moyens et l'assistante de prévention de la DDFIP, cette instance accueillait le médecin de prévention, l'Animatrice de la Politique Ministérielle de Prévention (APMP) et l'assistante de service social. L'Inspectrice de Santé et Sécurité au Travail (ISST) était absente ce jour là.

En propos liminaire, les débats ont porté une nouvelle fois sur l'absence de règlement intérieur. Après une gestation de 4 ans, ce dernier devrait pointer le bout de son nez en septembre prochain si tout va bien...

Point n° 1 : Désignation d'un secrétaire

En l'absence du règlement intérieur, il n'a toujours pas été désigné de secrétaire de la FS, rôle dévolu pour une durée à déterminer, à l'un des élus du personnel.

Provisoirement, Damien Patrac assurera cette fonction jusqu'à la prochaine FS.

Point n° 2 : Nouvelle lettre de mission de l'assistante de prévention

Suite à la mise en place de la FS, cette lettre présente les fonctions de l'assistante de prévention. Il n'y a pas de nouveauté par rapport à l'ère CHSCT.

Point n° 3 : Installations de bornes Wifi

Des bornes Wifi vont être installées dans l'ensemble des bâtiments domaniaux, dont 2 sur le site de Riffault, dans les salles de réunion. Une réflexion est en cours pour le site de Neuville de Poitou.

Coût des installations Wifi : il est fonction de la volumétrie des salles.

Chaque borne Wifi coûte 316,95 € TTC par site. Un prestataire de service (Eiffage) va installer les bornes (passage de câble du local technique informatique jusqu'à la salle pour installer une prise). Le coût total est d'environ 6 000 €.

Sur le sujet des ondes électromagnétiques, la direction affirme que ce n'est pas un problème, la norme étant de 100 000 watts, alors qu'à la DGFIP la puissance des bornes est de 50 000 watts.

Le filaire est beaucoup plus stable, fiable et performant. Le Wifi ne doit être qu'une solution complémentaire par rapport au filaire. Le filaire reste le principal accès à internet.

La présidente a rappelé que l'objectif n'est pas de délocaliser le travail des agents. Le mode de travail ne changera pas. L'idée est d'utiliser le wifi lors des réunions, il n'y a pas de projet de réorganisation du travail.

Point n° 4 : Compte rendu de visite dans le cadre du Dispositif de Veille Sociale (DVS) des centres de finances publiques de Châtelleraut et Loudun (SIP et SGC) :

Cette visite avait été organisée par les acteurs de prévention : médecin de prévention, assistante de service social et ISST.

Rien d'innovant dans ce rapport mais les constats sont clairs : augmentation accrue de la quantité de travail suite à la réorganisation (aussi bien au SGC qu'au SIP) malgré la perte de certaines missions, vacances d'emplois, difficultés lors de la mise en place, perte d'intérêt au travail, formation des nouveaux agents, turn over important, défaut de concertation, absence de vision claire sur leur avenir, manque de transparence.

Rien de nouveau ...

Sur les moyens matériels, le sujet des trois écrans de travail du SFACT de Loudun inquiète les agents. Aucune étude ergonomique n'a été faite sur l'installation. Avant même la mise en place du SFACT, un contractuel est parti, ce qui a mis à mal l'organisation du service. Et depuis sa mise en place, c'est l'acoustique du local qui est à revoir.

Les problèmes de téléphonie sont aussi remontés, alors même que la TOIP n'est pas installée pour le moment...

Seul point positif : les agents s'entendent bien, travaillent ensemble, s'entraident, même s'ils aimeraient pouvoir se réunir plus souvent entre siège et antenne, pour encore mieux se connaître.

La directrice a apporté un message en aparté : les sites de Civray et Loudun ne sont pas menacés durant le COM 2023/2027, donc jusqu'en 2027. Elle n'a pas souhaité s'engager au-delà.

Point n° 5 : Examen des propositions de dépenses :

L'ensemble des dépenses ont été validées dès lors qu'une prescription médicale était présente. Le principe a été acté que les dépenses sur prescription soient validées par mail relevant du caractère d'urgence.

Les luminaires de l'ancien logement du gardien concierge ont été refait en 2016 mais aucun variateur ne peut y être installé. Une commande pour des lampadaires a été refusée. Et contrairement à ce que la directrice affirme, les représentants du personnel ne font pas preuve de défiance mais sont soucieux de l'utilisation de l'argent public.

Le coût du relampage sur Riffault est de 124 000 €, 61 543 € sur St Louis, 24 016 € sur Civray, 29 842 € sur Montmorillon, 15 645 € de Loudun, 22 127 € sur Slovénie pour escalier et couloir seuls. Devis de 68 714 € pour Chatellerault. Pour le site de Slovénie, un financement a été demandé mais rejeté.

Sur le téléphone portable professionnel spécifique pour un collègue mal-entendant, l'audioprothésiste a confirmé que seul un smartphone de marque Iphone était compatible avec ses prothèses. Nous avons voté POUR cette dépense de 249 € (Iphone 7). Nous avons seulement trouvé dommageable que cette dépense intervienne aussi tardivement.

Sur les formations financées par la FS, elles ont toutes été validées lors de la première séance. Nous avons tout de même demandé que la formation habilitation électrique soit proposée aux gestionnaires de site, en plus des services techniques.

Les représentants du personnel souhaitent une étude acoustique du pôle téléphonique du SIP de Poitiers. Le sujet de l'acoustique peut se présenter sur d'autres sites où des études pourront aussi être envisagées.

Pour information, il reste 30 811 € de budget.

Point n° 6 : Compte rendus des exercices d'évacuation

Sur le site de Riffault, un exercice a eu lieu le 3 avril 2023 sous la nouvelle réglementation d'évacuation. Seulement 6 personnes inscrites à la formation.

Sur le site de Slovénie, l'évacuation s'est bien passée également. La formation va se dérouler dans quelques jours avec 16 agents inscrits.

Depuis le changement de doctrine de l'Administration, nous notons qu'il subsiste une méconnaissance des consignes, notamment du rôle des guides files et des serres files et de l'utilisation des brassards et gilets. La sécurité incendie est l'affaire de tous....

Point n° 7 : Examen des fiches de signalement

2 fiches ont été examinées, portant sur des incidents avec des usagers :

- 1 fiche concerne un cas d'insultes envers un agent d'accueil : pas de suite donnée par la Direction qui a considéré que les propos ne constituaient pas une menace... ;
- 1 fiche concerne des propos insultants et menaçants envers un agent : cette fois-ci, la Direction a adressé un courrier d'avertissement au contribuable.

Point n° 8 : Examen des registres SST (Santé et Sécurité au Travail)

Aucune mention sur registre n'a été présentée dans le cadre de cette FS.

Point n° 9 : Examen des déclarations d'accident du travail

1 déclaration d'accident du travail : chute à vélo d'un agent sur route mouillée

Questions diverses :

- Le budget participatif sur l'eco-responsabilité devrait se clôturer en septembre avec l'organisation de conférences.
- La mise en place des budgets « convivialité » a suscité de nombreuses questions.
- Nous avons rappelé l'urgence du remplacement du chauffage à Civray. Le sujet sera évoqué avec SPIB-2C dans les jours à venir.

Les élus FORCE OUVRIÈRE :

Amélie BARDET (BCR) ; Damien PATRAC (TPEH) ; Véronique LANGLAY (PCE)